



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

Irak *Vivre dans la peur*

Index AI : MDE 14/014/2004

•
ÉFAI
•

[légende photo de couverture]

Femme sur le seuil de sa maison à Bassora. © Terry J. Allen

[légende photo]

Fillettes à l'école de Gharnata, Bassora, 2004. De nombreuses élèves et étudiantes sont escortées par des gardes en raison de l'insécurité. © AI

Asma (son prénom a été modifié), une jeune ingénieur, a été enlevée à Bagdad en 2003. Elle faisait des courses avec sa mère, sa sœur et un parent du sexe masculin lorsque six hommes armés l'ont obligée à monter dans une voiture et l'ont emmenée dans une ferme hors de la ville. Là, elle a été violée à plusieurs reprises. Le lendemain, Asma a été reconduite dans son quartier et poussée hors du véhicule.

En Irak, les femmes vivent dans la peur et l'insécurité, car la violence dont elles sont l'objet continue. Même si les enlèvements suivis de viols ou de violences sexuelles semblent avoir diminué depuis la fin de l'année 2003, le manque de sécurité pour les femmes demeure une menace sérieuse. Les femmes et les fillettes vivent constamment dans la peur d'être enlevées, violées ou tuées.

Les femmes et les fillettes sont également menacées dans leurs propres maisons. À la faveur du chaos grandissant, les crimes « d'honneur » se sont poursuivis. Les victimes de ces crimes sont des femmes, des jeunes filles ou des fillettes tuées par des hommes de la famille pour des comportements considérés comme immoraux. On sait que, par le passé, de tels agissements ont été ignorés par la police.

« *J'ai pris le voile parce que l'insécurité ne permet plus aux jeunes filles de paraître non voilées en public, ou même partiellement voilées* », a déclaré une étudiante de vingt-trois ans à Amnesty International. De plus en plus de jeunes filles et de femmes se sentent obligées de porter le *hijab* pour des raisons de sécurité ou à cause des menaces de groupes islamistes à l'égard des femmes qui n'observent pas strictement le code vestimentaire islamique.

Les femmes investies d'un rôle politique important et les militantes pour les droits ont été la cible d'attaques de la part des groupes armés d'opposition. Aqila al Hashimi, l'une des trois femmes du désormais dissous Conseil de gouvernement irakien nommé par les États-Unis, a été tuée en septembre 2003, apparemment par des hommes armés opposés à l'occupation. Yanar Mohammed, militante de l'Organisation pour la liberté des femmes en Irak, aurait reçu plusieurs menaces de mort.

Depuis la guerre livrée en 2003, ni l'autorité de la coalition menée par les États-Unis ni les organes du Gouvernement intérimaire de l'Irak n'ont pris de mesures effectives pour garantir une protection adaptée des femmes et des défenseurs des droits des femmes. Au contraire, selon certaines informations, les femmes maintenues en détention par les forces d'occupation étasuniennes ont été victimes de violences sexuelles, voire de viols. L'enquête de l'armée étasunienne menée par le général de division Antonio Taguba a constaté que des violences « *systématiques* » et « *illégal*es » avaient été infligées à des détenus de la prison d'Abou Ghraïb entre août 2003 et février 2004. Parmi les faits recensés figuraient l'« *enregistrement vidéo et la photographie de prisonniers et de prisonnières* » et « *un membre de la police militaire ayant un rapport sexuel avec une détenue* ».

Les forces d'occupation ont incarcéré des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans inculpation ni jugement. D'anciennes détenues, qui souhaitent rester anonymes, ont expliqué à Amnesty International qu'elles avaient été frappées, menacées (y compris de viol) et qu'elles subissaient des traitements humiliants pendant des périodes d'isolement cellulaire prolongé.

***Soutenez notre campagne :
ensemble, nous pouvons faire changer les choses***

• **Cherchez à en savoir plus :**

Intéressez-vous à la manière dont les autorités de votre pays (le gouvernement, la police, les forces de l'ordre et les tribunaux) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

• **Faites entendre votre voix :**

Exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés relatifs à ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.

• **Agissez :**

Rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix

Joignez-vous à nous pour demander aux forces multinationales en Irak et au Gouvernement intérimaire de l'Irak de s'acquitter de leurs responsabilités en assurant la sécurité des femmes dans ce pays et d'abolir les lois et les pratiques discriminatoires empêchant les femmes d'avoir accès à une justice égalitaire.

Appelez le Gouvernement intérimaire de l'Irak à :

- établir un organisme impartial et indépendant chargé d'exercer un rôle de surveillance et de faire en sorte que la police et la justice réagissent efficacement aux actes de violence contre les femmes et en particulier aux enlèvements, aux assassinats et aux viols ;
- revoir toute la législation, y compris le droit pénal, le droit des personnes et le droit de la nationalité, afin d'en éliminer toutes les dispositions entraînant une discrimination à l'égard des femmes et afin de veiller à ce que les violences au sein de la famille et les crimes « d'honneur » soient traités comme des infractions pénales graves ;
- faire participer les organisations de défense des droits des femmes à des réformes législatives et judiciaires, en particulier afin de renforcer les droits des femmes et leur égalité devant la loi ; les amener à jouer un rôle plus important dans la vie politique et la reconstruction de l'Irak ; les impliquer également dans des campagnes de sensibilisation pour réduire la discrimination contre les femmes.

Envoyez vos appels à :

Dr Iyad ‘Allawi
Prime Minister
Interim Government of Iraq
Convention Centre (Qasr al-Ma’aridh)
Baghdad
Irak

Appelez le gouvernement étasunien à :

- mener une enquête complète sur tous les actes de torture ou autres mauvais traitements, actes comprenant notamment des violences sexuelles, qui auraient été infligés à des femmes détenues par les forces étasuniennes et pourraient constituer des crimes de guerre, afin que ceux qui en seront reconnus responsables ne puissent jouir de l’impunité, quels que soient leur poste ou leur grade.

Envoyez vos appels à :

The Honorable Donald Rumsfeld,
Secretary of Defense
Office of the Secretary
The Pentagon
Washington,
DC 20301
États-Unis
Fax : +1 703 697 8339,
ou **par email** à <http://www.defenselink.mil/faq/comment.html>

Ce que vous pouvez faire :

- Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d’un mouvement mondial, à la lutte contre les violations des droits fondamentaux. Aidez-nous à faire changer les choses.
- Rendez-vous sur le site d’Amnesty International :
<http://web.amnesty.org/actforwomen/actnow-index-eng>
- Faites un don de soutien à l’action d’Amnesty International.

=

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Iraq – Living with fear.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 2004.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :